

# **Réunion de la Commission de Suivi de Site des Etablissements DRT Granel**

---

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**

**à Castets (40)**

**lundi 23 novembre 2015 – 14h00**

---

## ***Liste des participants***

---

### Collège « Administrations publiques »

<b>Philippe MALIZARD :</b>	Sous-préfecture de Dax – Sous-préfet
<b>Patrice DESCOINS :</b>	Sous-préfecture de Dax
<b>Gaëtan DELAGNES :</b>	SIDPC Landes – Chargé de la planification des exercices
<b>Sophie DELMAS :</b>	DREAL UT40
<b>Nicole NAURY :</b>	DREAL UT40
<b>Lionel CASASSUS :</b>	SDIS 40

### Collège « Collectivités territoriales »

<b>Muriel LAGORCE :</b>	Conseil Départemental des Landes – Vice-présidente
<b>Laurent CLAUDE :</b>	Conseil Départemental des Landes – D <sup>tion</sup> Aménagement
<b>Bernard TRAMBOUZE :</b>	Mairie de Vielle-Saint-Girons – Maire
<b>Philippe MOUHEL :</b>	Mairie de Castets – Maire
<b>Philippe DOUET :</b>	Mairie de Lesperon – Adjoint

### Collège « Exploitant »

<b>Didier DUPLEIX :</b>	DRT – Directeur adjoint aux opérations
<b>Yann SIBE :</b>	DRT – Ingénieur HSE
<b>Serge LAGUIAN :</b>	DRT – Responsable Hygiène et Sécurité
<b>Christophe MARSAN :</b>	DRT – Directeur QHSE
<b>Laurent VEDRINE :</b>	DRT Vielle-Saint-Girons

### Collège « Riverains »

<b>Gérard ROULET :</b>	Riverain Vielle-Saint-Girons
<b>Catherine FENIE :</b>	Riveraine Vielle-Saint-Girons
<b>Laurence MERLIN :</b>	Riveraine Castets
<b>Christian LAGOUEYTE :</b>	Riverain Lesperon

### Collège « Salariés »

<b>Laurent LACROUTS :</b>	Granel – Représentant des salariés
<b>Patrice VELTEN :</b>	DRT – Représentant des salariés
<b>Christophe LAFARIE :</b>	DRT Castets
<b>Philippe MIRANDA :</b>	DRT Castets

---

## **Ordre du jour**

---

- Bilan annuel des trois établissements
- Point sur les actions engagées depuis la dernière commission de suivi de site
- Bilan des inspections de la DREAL 2015
- Questions diverses – échanges

---

## **Documents associés**

---

Annexe 1 : Diaporama CSS DRT Granel  
Annexe 2 : Présentation DREAL CSS DRT Granel

---

## **14h15 – Début de la réunion**

---

---

### **Introduction**

---

#### **Mme LAGORCE, Conseil Départemental des Landes**

Ouvre la réunion.

*Les membres de la CSS procèdent à un tour de table de présentation.*

*Le compte rendu de la réunion du 21 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.*

#### **Mme FENIE**

Demande pourquoi elle n'a pas reçu les documents support de la présente réunion.

#### **Mme LAGORCE, Conseil Départemental des Landes**

Fera en sorte que les éléments soient transmis avant la prochaine séance.

#### **Mme FENIE**

Souligne que l'arrêté constituant la CSS l'impose.

#### **M. MALIZARD, Sous-préfecture de Dax**

Le confirme. Il s'engage par conséquent à être vigilant en matière de documentation.

---

## **Bilan annuel des trois établissements**

---

#### **M. MARSAN, DRT**

Indique que, dans l'année 2015, le contexte économique s'est avéré perturbé, en particulier en raison des fluctuations du prix du gaz et du pétrole, ainsi que du taux de change euro-dollar. D'énormes efforts commerciaux ont été consentis par les équipes afin de contrer la concurrence chinoise et indienne. Les performances se sont donc révélées satisfaisantes. Granel a également obtenu des résultats encourageants suite, notamment, à une rationalisation des produits.

Les perspectives 2016 demeurent incertaines. L'Entreprise se concentrera sur les gains en compétitivité et en compétences. Granel devra également confirmer sa remontée.

---

## **Point sur les actions engagées depuis la dernière commission de suivi de site**

---

### **M. DUPLEIX, DRT**

Explique qu'à Vielle-Saint-Girons, une unité de cogénération a été démarrée en janvier 2015. Une nouvelle unité de distillation a également été installée en août et un laboratoire de recherche semi-industrielle a été ouvert.

A Castets, un nouveau générateur vapeur permet de valoriser les coproduits et d'éviter de consommer du gaz. Des stockeurs ont été installés pour permettre l'alimentation de ce générateur. Les laboratoires de contrôle et de recherche Terpènes ont pour leur part bénéficié d'extensions.

A Vielle-Saint-Girons, un tambour oléophile permettra de réduire les effluents de l'usine. Les deux sites DRT font l'objet de diagnostics énergétiques. Enfin, à Granel, les équipes produisent désormais des produits à forte valeur ajoutée en 3x8.

En matière de projets de développement, l'Entreprise modernise l'atelier STB. Un réacteur de 40 m<sup>3</sup> automatisé et sécurisé y sera mis en place. Un projet de distillation d'essences de papeterie est également en cours en Géorgie. Enfin, une modernisation des utilités est en cours d'étude.

Les stocks de produits finis et de matières premières sont en voie de diminution et un travail est actuellement mené sur la maintenance. A Vielle-Saint-Girons, elle sera lissée afin d'éviter des arrêts complets de l'usine. Un raccordement électrique est également prévu pour cette plate-forme. En outre, un logiciel de supervision sera acheté.

### **M. LAGUIAN, DRT**

Revient sur le programme de réduction des risques industriels. La sécurité incendie a fait l'objet de 470 000 euros d'investissements en 2014-2015, auxquels s'ajoutent 18 000 euros chez Granel. Le budget consacré à la santé au travail a atteint 225 000 euros à DRT et 70 000 euros à Granel. L'enveloppe HSCT s'est élevée au total à 381 000 euros pour DRT et à 190 000 euros pour Granel.

### **M. SIBE, DRT**

Evoque la réduction des risques environnementaux accidentels et chroniques. En 2015, DRT a engagé 466 000 euros et Granel 28 000 euros pour la modernisation de l'outil industriel et l'optimisation de l'utilisation de l'énergie. En matière de gestion de l'eau, DRT a mis en place un indicateur de consommation et de rejets par tonne de produit fabriqué. Concernant la maîtrise des risques accidentels, des zones de travail ont été imperméabilisées et des cuvettes neuves ont été construites.

Le tambour oléophile permet pour sa part de réduire la charge polluante et d'exploiter les phases organiques. Le hangar à boues physico-chimiques évite également le lessivage.

Au sujet des impacts sur le voisinage, six plaintes ont été émises en 2015, dont cinq pour le bruit et une pour de la fumée noire à Vielle-Saint-Girons. Les autres sites n'ont fait l'objet d'aucune plainte. L'empreinte olfactive s'est réduite au fil des vingt dernières années. Une campagne de mesure des rejets aériens est en cours avec AirAq.

### **M. LAGUIAN, DRT**

Présente le bilan SGS pour 2015. La production a été réorganisée et 17 chefs de secteur ont été désignés. 59 accueils sécurité ont été réalisés et 181 personnes ont été formées au maniement des extincteurs. 106 manœuvres ont été réalisées afin de former les équipes de seconde intervention. 43 personnes ont bénéficié d'un recyclage SST et 29 ont été formées aux gestes et postures.

En termes de risques d'accident majeur, les études de danger n'ont fait l'objet d'aucune modification. Une analyse des risques détaillée a été réalisée sur le procédé de distillation du Tall Oil.

A Granel, l'étude de danger fera l'objet d'une révision quinquennale. Des études technico-réglementaires seront en outre assurées à Vielle-Saint-Girons. Des analyses spécifiques sont

également en cours de finalisation à DRT et à Granel.

La maîtrise des procédés et de l'exploitation sera renforcée par des formations aux postes. Une nouvelle salle de contrôle Linder III/STB sera aménagée. Enfin, les outils de production seront modernisés.

Pour la gestion des modifications, les procédures actuelles continuent à s'appliquer. Pour la prise en charge des situations d'urgence, des exercices POI sont réalisés.

En matière de retour d'expérience, un incident notable est survenu le 5 octobre 2015 à Saint-Girons. Un conteneur d'essence de térébenthine a fui lors de son dépotage. Les pompiers du site sont intervenus pour éviter tout départ de feu. Une blessure légère a néanmoins été à déplorer. Une déclaration a été adressée à la DREAL et au Ministère chargé du transport des matières dangereuses.

**M. MALIZARD, Sous-préfecture de Dax**

S'enquiert du volume de la fuite.

**M. LAGUIAN, DRT**

Affirme qu'elle a atteint 1 000 litres.

**M. MALIZARD, Sous-préfecture de Dax**

S'étonne que le SIDPC n'ait pas été averti.

**M. LAGUIAN, DRT**

Vérifiera à qui la déclaration a été envoyée.

**M. MALIZARD, Sous-préfecture de Dax**

Souhaite que la procédure mentionne un avertissement du Préfet.

**Mme DELMAS, DREAL**

Ajoute que la DREAL a pris connaissance du rapport d'incident mentionnant les actions correctives engagées.

**M. MARSAN, DRT**

Explique que, dans le contexte du transport de matières dangereuses, la déclaration est censée être adressée au Ministère.

**M. TRAMBOUZE, Maire de Vielles-Saint-Girons**

Demande quelles auraient été les conséquences d'une fuite de la totalité du produit.

**M. LAGUIAN, DRT**

Indique que les 24 000 litres de produit auraient migré *via* les égouts dans le bassin de sécurité avant d'être repompés. L'essence de térébenthine ne doit pas se disperser, car elle est inflammable et contaminante pour l'environnement. Le dimensionnement du bassin lui permet, si nécessaire, de recevoir l'intégralité des produits stockés dans le plus grand réservoir du site.

**M. CASASSUS, SDIS Landes**

Ajoute qu'une circulaire prévoit qu'en cas de déclenchement d'un POI, un officier de liaison du SDIS peut se rendre sur site pour apporter un conseil technique.

**M. LAGUIAN, DRT**

Précise qu'après le pompage, du produit continuait à goutter de l'isotank, car la laine de roche de calorifugeage était imprégnée. Cet isotank a été conditionné dans un caisson étanche puis transporté au centre d'expertise du Havre. L'analyse a montré que la corrosion avait perforé sa paroi.

**Mme LAGORCE, Conseil Départemental des Landes**

Apprécie la réactivité des services d'intervention de DRT.

**M. LAGUIAN, DRT**

Revient sur les contrôles du SGS. La DREAL a mené 6 inspections. 36 audits ont été réalisés à DRT et 14 à Granel sur des chantiers d'entreprises extérieures. Un audit intégré QSE a été assuré sur chacun des sites. Enfin, les sous-traitants sont désormais agréés MASE.

Une revue de Direction est par ailleurs réalisée chaque année.

En matière d'exercices d'entraînement, 10 formations théoriques et 7 exercices pratiques ont été organisés. Un exercice POI avec la participation du SDIS et un exercice de confinement ont pu être réalisés sur chacun des sites.

**M. CASASSUS, SDIS Landes**

Ajoute que des situations tactiques sont établies pour faciliter l'intervention du SDIS sur les établissements industriels. Ce dispositif fera l'objet d'une formation proposée par la Préfecture en février ou en mars 2016.

**M. DELAGNES, SIDPC Landes**

Confirme que la formation est en attente de validation.

**M. MARSAN, DRT**

Souligne les trois principaux axes essentiels d'intervention de DRT-Granel :

- modernisation des installations ;
- développement des compétences ;
- mise en place de méthodes de travail.

**Mme MERLIN**

Demande si des mesures spécifiques relatives au risque terroriste sont prévues.

**Mme DELMAS, DREAL**

Explique que, suite aux attentats de l'été, le Ministère a diffusé une circulaire prévoyant un certain nombre d'actions visant à prévenir les malveillances et les intrusions. La DREAL, conjointement à la gendarmerie, a procédé à des inspections de manière à vérifier la sûreté des sites. Aucun écart important n'a été détecté sur les trois sites DRT et Granel, mais des propositions d'amélioration ont été émises.

**M. MALIZARD, Sous-préfecture de Dax**

Ajoute que des mesures supplémentaires de création de zones de protection ont été prises suite aux attentats du 13 novembre. Dans un rayon de 300 mètres autour des sites, la gendarmerie dispose de moyens de contrôle élargis et elle peut prendre note de l'identité des personnes afin d'assurer un suivi. Les patrouilles dynamiques ont en outre été renforcées.

**M. MARSAN, DRT**

Affirme que l'entreprise a également pris des mesures internes. Les visites de site ne sont ainsi plus permises sans contrôle d'identité.

**M. MALIZARD, Sous-préfecture de Dax**

Souligne que l'action des citoyens est primordiale. Il invite donc les riverains à alerter les forces de l'ordre s'ils constatent des événements inhabituels.

**M. TRAMBOUZE, Maire de Vielles-Saint-Girons**

Signale que le stationnement anarchique des camions sur la commune pose problème, notamment le week-end.

**M. MARSAN, DRT**

Explique que le parking logistique n'est prévu que pour les accueillir momentanément. DRT n'étant pas toujours le donneur d'ordre, ses consignes ne sont pas toujours suivies par les chauffeurs.

**M. TRAMBOUZE, Maire de Vielles-Saint-Girons**

Souhaite que des feuillets explicatifs rédigés en ukrainien ou en bulgare soient édités afin de fournir des informations à ces derniers.

Par ailleurs, la première version du PPRT précisait que le stationnement des camions devait se faire dans l'enceinte de l'entreprise.

**M. MALIZARD, Sous-préfecture de Dax**

Envisage d'exiger, durant la période d'état d'urgence, que les camions stationnent dans des zones désignées.

Par ailleurs, il demande si le nombre de plaintes vis-à-vis de DRT se réduit.

**M. TRAMBOUZE, Maire de Vieilles-Saint-Girons**

Précise que celles qui sont reçues en Mairie concernent majoritairement les camions. Pour leur part, les nuisances de la chaudière biomasse pourraient changer de nature suite au changement du tapis, ce nouvel équipement projetant des poussières.

**M. MARSAN, DRT**

Invite le Maire à transmettre les plaintes à l'entreprise.

---

***Bilan des inspections de la DREAL 2015***

---

**Mme DELMAS, DREAL**

Indique que, lors de l'inspection réalisée le 10 avril sur les installations de combustion, deux écarts ont été constatés. L'exploitation reste néanmoins satisfaisante.

A Castets, l'inspection du 9 février a porté sur l'utilisation de l'eau. Deux écarts mineurs ont été relevés. Un dépassement en DBO5 des eaux pluviales a également été détecté.

L'action nationale sur le vieillissement des installations du 18 septembre a démontré que les échéances de contrôle externe des bacs pouvaient difficilement être respectées. L'exploitant a demandé leur révision. Un support de tuyauterie a également été modifié.

En termes de décisions individuelles, un courrier a été adressé à l'exploitant le 3 octobre 2014 pour lui signifier que la modernisation de l'atelier Linder ne constituait pas une modification substantielle. Un arrêté préfectoral a également modifié le plan d'épandage des boues à Saint-Girons. Enfin, la révision de l'étude de danger du site Granel a été transmise par l'entreprise en novembre 2015.

Concernant les prescriptions du PPRT, la clé de répartition des financements liés au délaissement a été actée le 9 janvier 2014. Les propriétaires doivent émettre leur demande avant le 28 avril 2017.

**M. TRAMBOUZE, Maire de Vieilles-Saint-Girons**

Signale qu'il n'avait pas connaissance de cette date. Il a néanmoins informé les personnes concernées par courrier recommandé.

**M. MALIZARD, Sous-préfecture de Dax**

Vérifiera les délais applicables à la procédure. Les propriétaires doivent en effet être informés de leurs droits.

**Mme DELMAS, DREAL**

Rappelle que les travaux devront être engagés dès 2017 si les riverains ne choisissent pas le délaissement.

---

***Questions diverses - échanges***

---

**Mme LAGORCE, Conseil Départemental des Landes**

Salue la qualité des interventions et remercie les participants.

---

***15 heures 45 – Clôture de la réunion***

---







**Comité de Suivi de Site (CSS)**

**DRT / GRANEL**



Le 23 novembre 2015 / 14h00 à Castets

---

## SOMMAIRE

### ***Bilan annuel des trois établissements de DRT-GRANEL***

- 1. Point activité économique** *par Ch. Marsan*
- 2. Réalisations industrielles** *par D. Dupleix*
- 3. Projets de développement** *par D. Dupleix*
- 4. Programme de réduction des Risques** *par S. Laguian et Y. Sibé*
- 5. Bilan SGS** *par S. Laguian*
- 6. Exercices d'alerte** *par S. Laguian et Y. Sibé*



- 
- 1. Point activité économique** *par Ch. Marsan*
  - 2. Réalisations industrielles** *par D. Dupleix*
  - 3. Projets de développement** *par D. Dupleix*
  - 4. Programme de réduction des Risques** *par S. Laguian et Y. Sibé*
  - 5. Bilan SGS** *par S. Laguian*
  - 6. Exercices d'alerte** *par S. Laguian et Y. Sibé*



---

**Bilan Economique 2015 :**

**pour DRT**

**Et**

**pour GRANEL**

**oralement**



---

**Perspectives Economiques 2016 :**

**pour DRT**

**et**

**pour GRANEL**

**oralement**



- 
1. Point activité économique *par Ch. Marsan*
  2. **Réalisations industrielles** *par D. Dupleix*
  3. Projets de développement *par D. Dupleix*
  4. Programme de réduction des Risques *par S. Laguian et Y. Sibé*
  5. Bilan SGS *par S. Laguian*
  6. Exercices d'alerte *par S. Laguian et Y. Sibé*



---

# DRT - Saint Giron



**Unité de Co-Génération  
BESVSG**

**=> Démarrée en janvier 2015**





---

# DRT - Saint Giron



**Bioraffinerie de Tall Oil  
unité Linder III**

**=> Démarrée en août 2015**



---

# DRT - Saint Giron



## Laboratoire Recherche Semi-Industrielle

- Amélioration des conditions de travail
- Nouveau matériel pour résines en dispersion



---

# DRT - Castets



**Générateur Vapeur et  
stockage de co-produits**



⇒ **Démarré en janvier 2015**

- Valorisation énergétique de co-produits
- Substitution du GN (chaudière secours)



---

# DRT - Castets



**Extension du laboratoire  
de contrôle**

⇒ **Finalisé fin janvier 2015**

- Amélioration des conditions de travail
- Nouveau matériel



---

# DRT - Castets



## Extension du laboratoire de Recherche Terpènes



Box sécurisés pour les réactions sous pression et pour les synthèses de dérivés d'acroléine (activité SBS)



---

## Autres réalisations en 2015

- Mise en place d'un tambour oléophile à VSG pour réduire les effluents à la STEP.
- Diagnostic Energétique sur les sites DRT :indicateurs de conso par station
- Réorganisation du site de Granel 3x8h

- 
1. Point activité économique *par Ch. Marsan*
  2. Réalisations industrielles *par D. Dupleix*
  3. **Projets de développement** *par D. Dupleix*
  4. Programme de réduction des Risques *par S. Laguian et Y Sibé*
  5. Bilan SGS *par S. Laguian*
  6. Exercices d'alerte *par S. Laguian et Y Sibé*





---

### **3/ Projets de développement :**

- Projet de modernisation de l'atelier S.T.B. avec un nouveau réacteur de 40 m3 en 2016 et la suppression de 3 anciens réacteurs
- Projet Douglas aux USA : distillation d'essences de papeteries américaines fin 2016
- Projet de modernisation des utilités avec une nouvelle chaudière fluide thermique associée aux projets Linder et STB en 2017

Mais aussi... des projets structurants => Amélioration continue, Programme de maintenance axé sur la fiabilité, Réduction des stocks, Organisation sans arrêt de la production à VSG, Raccordement électrique de la plateforme DRT VSG, Acquisition d'un logiciel pour faciliter la collecte des informations et anticiper





- 
1. **Point activité économique** *par Ch. Marsan*
  2. **Réalisations industrielles** *par D. Dupleix*
  3. **Projets de développement** *par D. Dupleix*
  4. **Programme de réduction des Risques** *par S. Laguian et Y Sibé*
  5. **Bilan SGS** *par S. Laguian*
  6. **Exercices d'alerte** *par S. Laguian et Y Sibé*



---

#### 4.1 Réduction des risques industriels :

- ✓ Un programme d'investissements axé sur des mises en conformité réglementaires, des actions d'amélioration de l'efficacité et/ou de la fiabilité des dispositifs de prévention ou de protection des personnes et des biens
- ✓ Quelques chiffres : montants des investissements alloués en Sécurité incendie :
  - DRT :
    - 470 000 € en 2014-2015 (hors travaux associés au projet Linder Travaux détection et protection incendie représente 6% du montant total de l'investissement)
  - GRANEL :
    - 18 000 € en 2014-2015



## DRT VSG



**Prévention du risque ATEX et limitation des émissions COV : Bardage périphérique sur les déshuileurs**



## DRT VSG



**Renforcement de la détection incendie sur l'unité Technip III :  
Caméra IR / vidéosurveillance**



---

## DRT CASTETS

**Mur coupe feu entre les 2  
hangars de stockage de  
produits et Détection fumées :**

- Ilotage des risques
- Détection rapide d'incident



---

## DRT CASTETS



**Détection explosimétrique en point bas de certaines cuvettes de rétention de liquides inflammables**



---

## 4.2 Réduction des risques pour la Santé et la Sécurité au travail

- ✓ Vers un « Document Unique » (Evaluation des risques professionnels) plus opérationnel et pro-actif, basculement intégral des données dans un logiciel, un plan de progrès associé à un budget dédié par service (DRT : 225 000 €; GRANEL : 70 000 €)
- ✓ Quelques chiffres : Montants des investissements alloués en H.S.C.T
  - DRT :
    - 384 000 € en 2015
  - GRANEL :
    - 190 000 € en 2015

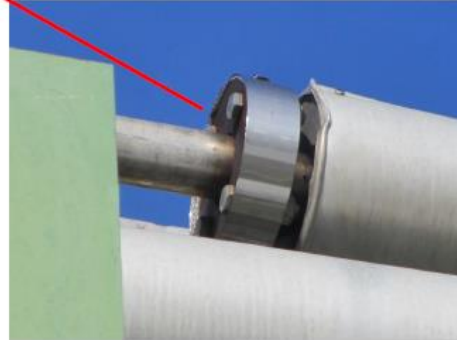


---

## DRT VSG



**Brise-jets sur les brides de produits chaud et corrosifs (ligne de transfert de co-produits terpéniques vers le stockage Centrale Energie)**





---

## DRT VSG

Analyseur en continu (P.I.R) sur  
le process Linder III : limitation  
des interventions sur  
l'installation (prises  
d'échantillons de produits  
chauds sur la ligne de soutirage  
du Coloder)



---

### 4.3 Réduction des risques environnementaux :

#### **Réglementation et responsabilité**

**Classement ICPE** : Les sites industriels de DRT et GRANEL sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

#### Prescriptions pour l'exploitation des sites :

- consommation de ressources comme l'eau,
- rejets dans l'air et la mer,
- gestion des déchets,
- prévention & maîtrise des risques de pollutions chroniques et accidentelles.



## 4.3 Réduction des risques environnementaux :

### **Réglementation et responsabilité**

#### *Nos engagements*



##### **Un engagement envers nos clients :**

Nous proposons une alternative naturelle aux produits d'origine fossile.  
Nous concentrons nos efforts sur la R&D pour offrir des produits efficaces et innovants.

##### **Un engagement envers nos équipes :**

Nous établissons des relations durables avec nos employés, basées sur le respect mutuel et le dialogue.  
Nous faisons de la sécurité notre priorité n°1 avec des systèmes intégrés QHSE sur tous nos sites.

##### **Un engagement envers l'environnement :**

Nous déployons d'importants efforts pour continuer à améliorer nos procédés de production et réduire notre empreinte écologique.  
Nous choisissons des matières premières de haute qualité et favorisons un approvisionnement local raisonné et contrôlé.



2013

- 5 -

Tout droit est réservé. Ce document est protégé par Copyright. Tous droits réservés. DRT



---

### 4.3 Réduction des risques environnementaux :

- ✓ Un programme d'investissement orienté vers la modernisation de l'outil industriel existant des 3 sites. Les principaux axes sont :

- conformité réglementaire,
- maîtrise et gestion des risques de pollution,
- traitement des rejets industriels et nuisances,
- diagnostic énergétique – Plan de réduction des Energies et des émissions

- ✓ Quelques chiffres :

- DRT : 466 000 € en 2015

- GRANEL : 28 000 € en 2015

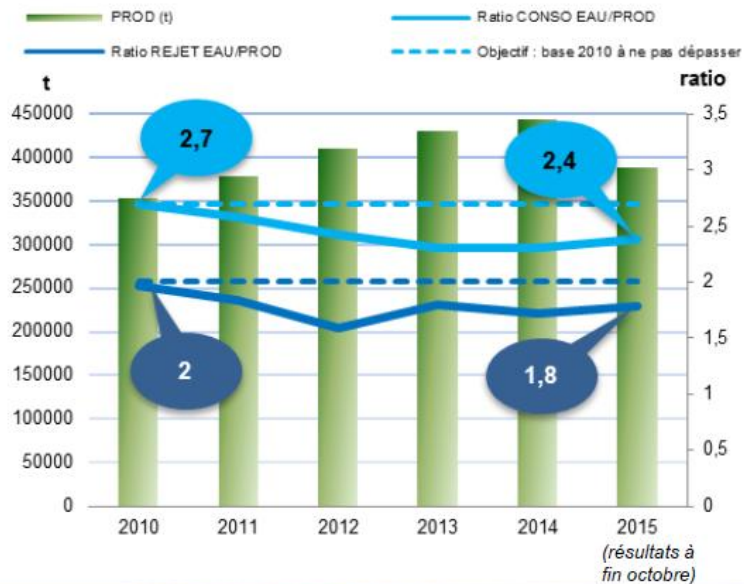


### 4.3 Réduction des risques environnementaux :

#### **Gestion de la ressource EAUX**



### Indicateur de performance conso & rejet DRT & Filiales France



- ↗ augmentation production et
- ↘ diminution impact eaux
- ⇒ résultats concrets de l'engagement d'innover et d'améliorer l'outil indus.



### 4.3 Réduction des risques environnementaux :

#### *Exemples de réalisations*





### 4.3 Réduction des risques environnementaux :

#### *Exemples de réalisations*



Tambour oléophile



Hangar boues physico

---

#### 4.3 Réduction des risques environnementaux :

##### ***Bilan plaintes de voisinage 2015***

- **Plaintes de voisinage VSG** :

6 plaintes, dont 5 « **bruit** » et 1 « **fumées noires** » (pb de combustion chaudière)

- **Plaintes de voisinage CASTETS et LEPERON** :

0 plainte





---

### 4.3 Réduction des risques environnementaux :

#### *DRT en dialogue – faits marquants*



- **QUALITE DE L'AIR**

Engagement au sein de l'Association AIRAQ

=> 2015/2016 : répétition de la campagne de mesures après démarrage des projets industriels DRT et de la Co-Génération BES VSG



- 
1. Point activité économique *par Ch. Marsan*
  2. Réalisations industrielles *par D. Dupleix*
  3. Projets de développement *par D. Dupleix*
  4. Programme de réduction des Risques *par S. Laguian et Y. Sibé*
  5. **Bilan SGS** *par S. Laguian*
  6. Exercices d'alerte *par S. Laguian et Y. Sibé*



---

## 5.1 Organisation – Formation :

- ✓ Réorganisation de la production avec 17 CDS (Chefs de secteur) supplémentaires et avec le développement de la polyvalence des équipes de production,
- ✓ Accueils sécurité : 59 pers
- ✓ Formations extincteurs/1<sup>ère</sup> intervention : 181 pers
- ✓ Formations équipes de 2<sup>nde</sup> intervention (pompiers sites) : 106 manœuvres
- ✓ Formations SST : 43 pers
- ✓ Formations PRAP : 29 pers



---

## **5.2 Identification et évaluation des risques d'accidents majeurs :**

- Pas de modification substantielle des études des dangers liée aux nouveaux projets de développements industriels,
- Analyse des risques détaillée sur le procédé Linder III avec mise en œuvre de l'ensemble de préconisations (prévention & protection) : 25 séances de travail ; 8 plans détaillés de circulation des fluides
- Révision quinquennale de l'étude des dangers GRANEL
- Etude technico-économique de réduction des risques sur DRT VSG
- Etudes spécifiques de sécurité DRT & GRANEL réalisées ou en cours de finalisation : effets de vague sur les réservoirs de liquides inflammables, risques de projections, risques d'explosion sur le phénomène de débordement et ruissellement sur la robe des réservoirs de liquides inflammables,...



---

### **5.3 Maîtrise des procédés et maîtrise d'exploitation :**

- DRT VSG : un programme important de formations aux postes amorcé depuis 2014 et lié aux mouvements de personnel, à la mise en place de la polyvalence dans les salles de contrôle
- Nouvelle salle de contrôle du Linder III /STB répondant aux nouveaux standards et écartée de la zone process
- Modernisation des outils de production : automatismes, report des informations sur des écrans de supervision,... pour plus de fiabilité



---

#### **5.4 Gestion des modifications :**

- Application des procédures actuelles (Développement Industriel, Gestion des modifications, Gestion des travaux)

#### **5.5 Gestion des situations d'urgence :**

- Application des procédures existantes (Gestion des situations d'urgence et Rédaction et maîtrise du POI),
- Exercices POI avec réalisation d'un débriefing final entre les Equipes de Seconde Intervention, de l'encadrement et des animateurs sécurité.



## 5.6 Gestion du Retour d'expérience :

- 1 incident notable sur DRT VSG le 05/10/2015 avec déclenchement du POI à 13h25.

Fuite d'essence térébenthine lors d'un dépotage d'un isotank maritime par pression d'azote (1,9 bar) => Barrage périphérique à l'aide d'absorbant, pompage d'urgence, protection incendie mobile par les équipes pompiers du site.



1 blessé léger lors de l'intervention ; aucun impact sur la Sécurité et sur l'Environnement



---

## 5.6 Gestion du Retour d'expérience :



**Opération de grutage et de conditionnement de l'isotank dans un caisson étanche pour transport vers le centre d'expertise au Havre**





## 5.6 Gestion du Retour d'expérience :



**Zone de la fuite**

**Résultat de l'expertise : trou dû à une forte corrosion antérieure et lié à un autre produit**



---

## 5.7 Contrôle du S.G.S (système de Gestion de la Sécurité) :

### Dispositif en place :

- ✓ Inspections DREAL : 6 en 2015
- ✓ Audits chantiers réalisés :  
⇒ 36 audits sur DRT et 14 audits sur Granel en 2015
- ✓ Plan de Prévention réalisé quelque soit la durée, la nature et la localisation du chantier
- ✓ 1 audit intégré QSE réalisé sur chacun des sites
- ✓ Audits MASE des entreprises intervenantes extérieures
- ✓ Audits terrain des conseillers sécurité Transport de Matières Dangereuses
- ✓ Revue de direction DRT GRANEL : le 18 février 2015 et à venir sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2016



- 
1. **Point activité économique** *par Ch. Marsan*
  2. **Réalisations industrielles** *par D. Dupleix*
  3. **Projets de développement** *par D. Dupleix*
  4. **Programme de réduction des Risques** *par S. Laguian et Y. Sibé*
  5. **Bilan SGS** *par S. Laguian*
  6. **Exercices d'alerte** *par S. Laguian et Y. Sibé*



---

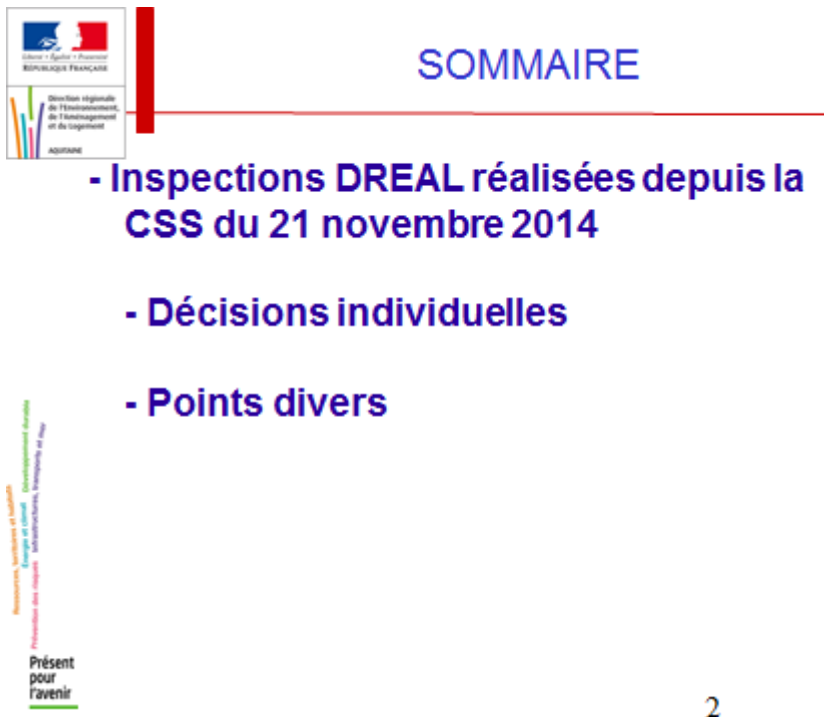
## 6/ Exercices d'entraînement :

- Formations et exercices POI avec les Equipiers de Seconde Intervention et encadrement : **10 formations théoriques et 7 exercices pratiques**
- Exercices POI avec les équipes d'encadrement et avec la participation du SDIS : **3 (1 par site)**
- Exercices de confinement du personnel :



- DRT VSG : **le 8 octobre 2015**
- DRT et Action Pin Castets : **le 2 juin 2015**
- Granel : **le 6 octobre 2015**





### Site Vielle Saint Girons (10/04/2015) : Installations de combustion (2 chaudières fluide thermique, centrale énergie avec 3 chaudières, installation Pillard)

Respect de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 28 juin 2013 et de l'arrêté ministériel du 26 août 2013 relatif aux installations de combustions soumises à autorisation (arrêté ministériel compatible IED prenant en compte l'utilisation des meilleures techniques disponibles pour fixer les valeurs limites de rejet)

2 écarts constatés :

- une non-conformité des émissions d'oxyde d'azote sur l'installation PILLARD malgré l'installation d'un brûleur bas NOx en 2014 => *actions techniques engagées par l'exploitant*
- absence de suivi quotidien des émissions de SO2 provenant de la chaudière CH45 (chaudière amener à être utilisée uniquement en secours après mise en service de la chaudière de cogénération) => *suivi mis en place par estimation sur la base des analyses quotidiennes des combustibles utilisés*

### Site Castets (09/02/2015) : Consommation et Utilisation de l'eau – Application des Meilleures Techniques Disponibles

Respect de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 28 juin 2013 et suite de l'inspection MMR du 21/03/2014

2 écarts identifiés concernant le test d'une chaîne de sécurité : test identifié conforme alors qu'un des équipements n'a pas rempli sa fonction de sécurité – l'équipement (soupape) a été remplacé sans qu'un nouveau test soit effectué. => *nouveau test réalisé par l'exploitant*

1 écart relatif à des dépassements en DBO5 des eaux pluviales allant vers l'infiltration => *plan d'action à mettre en place*

*Constat global : bonne prise en compte des MTD relatives à la gestion de l'eau notamment pour la collecte et le traitement des effluents industrielles*

## 1.INSPECTIONS

### Site Castets (18/09/2015) : Action Nationale Vieillesse des Installations (AM du 03 et 04 octobre 2010)

Amélioration des outils de suivi/contrôles des équipements concernés(17 demandes ont été formulées sur le suivi des bacs notamment la connaissance de leur état initial et l'amélioration des contrôles effectués,...)

## 1.INSPECTIONS

Difficulté de respecter l'échéance réglementaire concernant les contrôles externes des bacs avant le 16/11/2015 (342 bacs concernés pour les 3 sites dont 133 pour le site de Castets) => L'exploitant doit transmettre à Madame le Préfet un courrier de demande de révision de l'échéance accompagné d'une proposition de nouvel échéancier et de mesures compensatoires adaptées durant la période transitoire. Le courrier doit préciser la méthodologie retenue pour hiérarchiser les bacs à contrôler en priorité.

Très bonne réactivité de l'exploitant suite au constat d'une éventuelle dégradation des supports de la tuyauterie de HCI => réparation et justificatif transmis dans les jours suivants l'inspection



## 1.INSPECTIONS

### ➤ Aspect Sécurité des sites (inspections des sites Seveso dans le cadre d'une instruction interministérielle du 30 juillet 2015)

Fait suite à l'attentat perpétré le 26 juin 2015 contre un site SEVESO Seuil Bas en Isère et les incendies d'origine criminelle survenus le 14 juillet à Berre l'Etang.

Inspections communes réalisées avec le référent sûreté de la gendarmerie sur les 3 sites

## DÉCISION INDIVIDUELLE

3/10/2014 : courrier statuant sur la modification non substantielle du projet de modernisation de l'atelier LINDER (site de Vielle Saint Girons)

6/10/2015 : arrêté préfectoral statuant sur la modification des membres de la commission de suivi de site

6/10/2015 : arrêté préfectoral complémentaire modifiant le plan d'épandage des boues de la société DRT à Vielle Saint Girons

Transmission par l'exploitant en novembre 2015 de la révision de l'Étude de Danger du site Granel (Article R. 512-8 du Code de l'environnement)

### • Rappel des prescriptions du PPRT

#### Article III.1.2

En application de l'article L.515-16 II du code de l'environnement, deux secteurs ont été définis comme devant faire l'objet d'instauration du droit de délaissement sur la commune de Vielle Saint Girons.

L'instauration du droit de délaissement est conditionnée par la signature d'une convention sur le financement des mesures de délaissement.

#### Article III.1.4

L'initiative du délaissement revient à la commune

### État d'avancement

Courrier de Monsieur le Préfet du 9/01/2014 actant la clé de répartition du financement entre l'État, la société DRT, la Communauté de Commune Côte Landes Nature, Conseil Départemental et Conseil Régional.

Les propriétaires disposent d'un délai courant jusqu'au 30/06/2020 pour faire jouer leur droit de délaissement.

Pour cela, les propriétaires doivent exercer leur droit avant le 28 avril 2017 (initialement 2015).

Si ce droit n'est pas demandé=> réalisation des travaux de protection obligatoire pour être conformes aux prescriptions du PPRT.



### État d'avancement

Information des propriétaires par le maire de Vielle Saint Giron sur leur droit de délaissement.

Nouvelle réunion entre le Sous-Préfet de Dax et le maire de Vielle Saint Giron fin décembre 2015